



# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

**AVIS SPÉCIAL** est par les présentes donné par la soussignée, Denise Dubé, directrice générale de la municipalité

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le lundi 15 décembre 2025 sera adopté

**Le budget de l'année financière 2026 et le règlement de taxation**  
**Ladite séance spéciale se tiendra à la bibliothèque municipale de Saint-Elzéar-de-Témiscouata à 19h00.**

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront uniquement sur le budget 2026 et le règlement de taxation.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2026;
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement de taxation déposé;
5. Déterminer le tarif de la taxe de service pour la cueillette des vidanges et de la récupération;
6. Déterminer le tarif pour vidange de fosses septiques ;
7. Déterminer le taux d'intérêt devant être chargé après la date déterminée pour acquitter le compte de taxes ;
8. Déterminer le nombre de versements pour l'acquittement des comptes de taxes ayant pour plus de 300,00\$ et plus de 900.00\$ sur une ou plusieurs unités d'évaluation.
9. Période de questions portant uniquement sur le budget 2026 et le règlement de taxation;
10. Levée de l'assemblée;

DONNÉ CE 4<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Denise Dubé

Denise Dubé, directrice générale